

Les grandes théories des relations internationales

1. **Quel est le courant doctrinal qui met l'accent sur le rôle essentiel de l'État dans les relations internationales ?**
 - a. le courant réaliste
 - b. le courant de l'interdépendance
 - c. le courant fonctionnaliste
 - d. le courant néo-solidariste

2. **Il est possible de distinguer trois grandes conceptions des relations internationales.**
 - a. vrai b. faux

3. **Parmi les auteurs se rattachant au courant réaliste, on peut citer :**
 - a. Henry Kissinger
 - b. Raymond Aron
 - c. James Roseneau
 - d. Joseph Nye
 - e. Robert Keohane
 - f. Samir Amin

4. **On reproche à l'école réaliste :**
- a. de ne pas suffisamment prendre en compte les nouveaux acteurs de la vie internationale
 - b. de trop réduire le rôle du politique et de l'État
 - c. de ramener les relations internationales à un rapport d'exploitation et de dépendance économique
5. **Des auteurs comme Robert Gilpin et Kenneth Waltz se rattachent :**
- a. au courant de l'interdépendance
 - b. au courant néo-marxiste
 - c. au courant néo-réaliste
6. **Le courant réaliste est apparu :**
- a. aux États-Unis après la guerre froide
 - b. en Europe dans les années 1990
 - c. au lendemain du premier conflit mondial
7. **Le courant de l'interdépendance :**
- a. met l'accent sur le fait que le développement important des relations internationales après le second conflit mondial est à l'origine d'un réseau complexe d'interdépendance et a fait surgir de nouveaux acteurs internationaux autonomes
 - b. n'insiste pas sur les éléments de coopération existant dans le système international
8. **On reproche au courant de l'interdépendance :**
- a. de ne pas suffisamment prendre en considération les acteurs non étatiques
 - b. de trop réduire le rôle du politique et de l'État
 - c. d'accorder une trop grande place aux facteurs économiques

9. **Parmi les auteurs se rattachant au courant de l'interdépendance, on peut citer :**
- a. Samir Amin
 - b. Joseph Nye
 - c. Robert Keohane
 - d. Hans Morgenthau
 - e. Kenneth Waltz
10. **La vision marxiste des relations internationales est apparue :**
- a. au XX^e siècle
 - b. au XIX^e siècle
 - c. met l'accent sur la primauté du facteur politique dans les relations internationales
11. **À partir des années 1960, différents courants néo-marxistes ont cherché à démontrer que l'impérialisme restait le facteur explicatif essentiel des relations internationales et cela en dépit de la décolonisation.**
- a. vrai
 - b. faux
12. **On reproche aux courants néo-marxistes :**
- a. de ramener les relations internationales à un rapport d'exploitation et de dépendance économique
 - b. de ne pas accorder une grande place aux facteurs économiques dans l'organisation des échanges internationaux
 - c. d'accorder une grande place aux facteurs culturels dans l'organisation des échanges internationaux

13. Parmi les auteurs se rattachant à la vision marxiste des relations internationales, on peut citer :
- a. Lénine
 - b. Rosa Luxembourg
 - c. Hobbes
 - d. Samir Amin
14. Quel est l'intitulé du célèbre ouvrage de Francis Fukuyama ?
- a. *Paix et Guerre entre les nations*
 - b. *Le Choc des civilisations*
 - c. *La Fin de l'histoire*
15. La thèse de Fukuyama va à l'encontre de celle du politologue américain Samuel P. Huntington.
- a. vrai
 - b. faux
16. Quel est l'auteur qui a été amené à opérer une distinction entre le « *hard power* » et le « *soft power* » ?
- a. Raymond Aron
 - b. Francis Fukuyama
 - c. Samuel P. Huntington
 - d. Joseph Nye
17. Certains auteurs comme James Roseneau insistent tout particulièrement sur le rôle de l'individu dans la société internationale.
- a. vrai
 - b. faux

- 18. James Roseneau :**
- a. est l'une des grandes figures de l'école transnationaliste
 - b. considère que le système interétatique demeure le pivot central de la vie internationale
 - c. est l'auteur d'un ouvrage célèbre intitulé *Power and Interdependence*
 - d. ne conteste pas la théorie réaliste
 - e. critique l'école transnationaliste
- 19. Des auteurs comme Susan Strange insistent sur l'importance de la mondialisation économique et sur la montée en puissance des firmes multinationales et des marchés financiers.**
- a. vrai
 - b. faux
- 20. Robert Keohane et Joseph Nye :**
- a. furent les premiers à remettre en cause les grands postulats de la théorie réaliste
 - b. sont les fondateurs de l'école réaliste
 - c. sont les auteurs de l'ouvrage *Transnational Relations and World Politics*
 - d. sont les auteurs de l'ouvrage *Power and Interdependence*
- 21. Quel spécialiste des relations internationales est l'auteur de la formule : « guerre improbable, paix impossible » ?**
- a. Raymond Aron
 - b. Joseph Nye
 - c. Hans Morgenthau
 - d. Samuel Huntington

Les règles des relations internationales

22. **Le principe de coopération internationale est consacré par la Charte des Nations unies.**
- a. vrai b. faux
23. **La souveraineté :**
- a. est la première prérogative qui caractérise un État
- b. constitue un attribut juridique gouvernemental de l'État
- c. n'implique pas pour l'État l'exercice d'un pouvoir suprême
- d. n'affirme pas l'indépendance de l'État
24. **Le règlement politique des différends fait appel à différents procédés dont :**
- a. l'arbitrage
- b. la négociation
25. **L'État ne peut, sans son accord, être lié par aucun ordre juridique supérieur.**
- a. vrai b. faux
26. **Les autorités nationales :**
- a. disposent du monopole de la contrainte
- b. ne sont pas les seules habilitées à commettre tout acte de contrainte sur le territoire national
- c. sont les seules autorisées à engager l'État dans le but de remplir les fonctions dévolues à ce dernier au plan international

27. **L'emploi de la force n'est pas clairement prohibé par l'article 2, paragraphe 4 de la Charte des Nations unies.**
- a. vrai
 - b. faux
28. **L'autonomie de la compétence étatique signifie que :**
- a. l'État bénéficie, en principe, d'une liberté de décision pleine et entière
 - b. les autorités nationales sont les seules autorisées à engager l'État dans le but de remplir les fonctions dévolues à ce dernier au plan international
29. **Le principe d'égalité des États :**
- a. est un principe ancien des relations internationales
 - b. ne souffre d'aucune exception
 - c. n'est pas le corollaire de la notion de souveraineté étatique
 - d. ne signifie pas que tout État est titulaire des mêmes droits qu'un autre État
30. **Le principe de non-intervention dans les affaires intérieures d'un État :**
- a. est le corollaire de la notion de subsidiarité
 - b. ne concerne pas les relations entre une organisation internationale et ses États membres
 - c. n'a pas été consacré par le pacte de la Société des Nations (SDN)
 - d. a été l'un des principes qui a été le plus fréquemment réaffirmé dans le cadre des relations interétatiques
 - e. connaît des exceptions

31. **Le principe du respect des droits de l'homme est consacré dans deux articles de la Charte des Nations unies.**
- a. vrai b. faux
32. **Le « devoir d'ingérence » est venu remettre en cause la notion de souveraineté étatique.**
- a. vrai b. faux
33. **On peut donner comme exemple d'« intervention sollicitée » :**
- a. l'intervention, en 1980, des États-Unis en Iran
- b. l'intervention de la France au Zaïre en 1977
- c. l'intervention des États-Unis au Liban en 1958
- d. l'intervention des États-Unis en 1983 sur l'île de la Grenade
34. **L'État :**
- a. peut être jugé sans son consentement par la juridiction d'un autre État
- b. à partir du moment où il est souverain, ne peut pas être soumis à la juridiction d'un autre État
- c. peut voir ses biens faire l'objet d'une saisie
35. **Dans quelle affaire le juge international s'est-il prononcé sur le principe de non-intervention ?**
- a. affaire du « Détroit de Corfou »
- b. affaire des « activités militaires et paramilitaires au Nicaragua »
- c. affaire « Nottebohm »
- d. affaire « du plateau continental Tunisie contre Libye »
36. **Le recours à la force n'est licite que dans deux hypothèses.**
- a. vrai b. faux